

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Elevage de Brumare Fabien DUBOS sur la commune principale de l'AIOT CD47 Hameau de Rinchechoux 27350 Brestot.

La référence de votre dossier est A-3-FNBGTXF6 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/04/2023 à 16h28 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **18140005200021**

Organisme : **CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE**

Nom : **POITOU**

Prénom : **Hervé**

Fonction : **Conseiller Bâtiment**

Personne physique

Sexe : **Masculin**

Date de naissance : **09/01/1969**

N° SIRET **41022462000022**

Nom : **DUBOS**

Prénom : **Fabien**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

3 Le Rinchechoux

27350 BRESTOT

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Elevage de Brumare Fabien DUBOS**

Description des activités :

Extension de l'élevage de 120 à 140 VL et la suite, bénéficiant de l'antériorité sur site au titre des ICPE au nom du GAEC DE BRUMARE (régulièrement déclaré pour 45 VL et la suite le 04/02/1993, agrandi à 72 VL le 13/04/1999, et transféré à Sébastien VAQUEZ, puis Fabien DUBOS le 11/02/2012, et agrandi à 120 VL le 16/01/2023). Couverture et extension de la fumière existante.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **CD47 Hameau de Rinchechoux 27350 Brestot**

X : 531615

Y : 6918495

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Extension de la stabulation VL de 100 à 120 places de Vaches en lactation (aire paillée curée en fumière, aire exercice couverte raclée en fosse à lisier de 850 m3 total, 708 m3 utile (complétée de la préfosse de 60m3 sous l'aire d'attente et de la fosse annexe de 495 m3 total, 412 m3 utile sur le site du Marais à FLAMANVILLE-76 abritant 35 G1 en aire paillée intégrale) Couverture et extension de la fumière existante de 120 à 170 m². Les lixiviats et eaux brunes des 100 m² d'aires de transferts extérieures résiduelles et des 150 m² d'accès à la salle de traite 2x10 sont collectés dans la fosse et la préfosse reliée à celle-ci.

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime	Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 140 u	Nombre de vaches 20 u	D	88+32+20

6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

7 - Pièces justificatives

Mandat ou document signé par le déclarant vous autorisant à déposer la déclaration en son nom :

MANDAT ICPE.pdf

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

parcellaires ICPE 2000 A3+A4.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

masses icpe 500e 2xA3.pdf